

Gestion agro-écologique des espaces agricoles en voie d'abandon en Provence (département du Var, France)

Contexte, enjeux, méthodologie et mise en place d'un référentiel

Olivier Senn, Pascal Thavaud, Anne Vitosky et Christine Pourrière

Contexte et enjeux

En Provence, le Haut-Var, de substrat calcaire et premier contrefort alpin, est caractérisé par la présence de larges vallées agricoles qui interrompent la continuité du couvert forestier. Celui-ci est constitué essentiellement de taillis de chêne blanc et chêne vert ou de peuplements résineux (pin d'Alep et pin sylvestre) en progression dans les zones agricoles abandonnées.

Ces paysages naturels de grande qualité sont identifiés et valorisés dans le cadre du Parc naturel régional du Verdon, tout récemment créé.

Malheureusement, des études récentes ont mis en évidence un phénomène de déprise agricole qui conduit progressivement à une modification sensible de ces paysages.

Le dernier Inventaire Forestier National (IFN) montre la progression importante des friches et landes durant les dix dernières années. Celles-ci occupent plus de 30 000 ha dans le Var soit plus de 5 % de la surface départementale et 30 % de la SAUE¹. C'est dans le Haut-Var que cette évolution est la plus marquée entraînant une fermeture progressive de certaines vallées agricoles, leur enrichissement avec toutes les conséquences en terme de dégradation des pay-

sages, d'augmentation des risques d'incendies et de diminution de la diversité biologique.

Ce phénomène est dû principalement aux difficultés récentes de la viticulture dans ce secteur ; certaines coopératives viticoles ont dû cesser leur activité suite à l'arrachage des vignobles. Celui-ci a entraîné une reconversion vers les grandes cultures ou l'abandon de certaines parcelles. De plus, l'évolution de la PAC² qui s'oriente vers une limitation des productions céréalières et oléoprotéagineuses risque d'accroître ce phénomène de déprise agricole.

Des systèmes d'élevage pastoraux en développement

L'élevage reste une des rares activités à se développer dans ce secteur. Il s'agit d'éleveurs ovins pastoraux qui valorisent la grande variété de parcours naturels disponibles en complément des surfaces fourragères cultivées.

Un phénomène de « redéploiement pastoral » s'est amorcé depuis quelques années entraînant une forte augmentation des effectifs des troupeaux qui varient de 500 à plus de 1 000 brebis mères par exploitation. Chacune utilise plusieurs centaines d'hectares d'herbes « naturelles »

1. SAUE : Surface Agricole Utile

2. PAC : Politique Agricole Commune

**Olivier Senn,
Pascal Thavaud,
Anne Vitosky et
Christine
Pourrière**
CERPAM
Chambre
d'agriculture
11 rue Pierre
Clément
83300 Draguignan

3. CERPAM : Centre d'Études et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée.

constituées d'espaces boisés (taillis de chêne blanc et chêne vert), des vignes en hiver, des chaumes en automne (« restouables ») et des friches (« campas »).

Ces dernières représentent une part croissante de la ressource pastorale notamment dans les systèmes dits « herbassiers » qui disposent de ressources fourragères cultivées restreintes. Les éleveurs valorisent le plus souvent en garde traditionnelle ces espaces abandonnés en combinant quotidiennement une mosaïque d'espaces fourragers complémentaires. Les éleveurs du haut-pays varois sont donc sensibles à toute action qui concerne ces espaces.

Une action de réhabilitation et d'entretien des espaces agricoles en voie d'abandon dans le Haut-Var

La Chambre départementale d'agriculture a lancé depuis 1996 une large concertation avec les communes afin de sensibiliser les élus locaux à cette déprise et rechercher de nouveaux modes de valorisation de ces espaces.

Une méthode de travail originale et novatrice a été mise en œuvre. Elle a pour objectif de mobiliser l'ensemble des acteurs locaux et non seulement les agriculteurs autour d'un projet d'intérêt collectif visant :

- une remise en valeur diversifiée des friches dans le cadre de pratiques respectueuses de l'environnement ;
- une sensibilisation et réflexion autour de l'avenir des espaces agricoles du Haut-Var.

Les éleveurs, principaux utilisateurs de ces espaces, se sont engagés activement dans ce projet. D'autres partenaires : chasseurs, responsables du Parc naturel régional, forestiers, écologistes, participent à cette réflexion dans le cadre de Comités de Pilotage Communaux.

La réhabilitation des paysages et le maintien de la biodiversité sont les objectifs prioritaires des communes appartenant au Parc naturel régional du Verdon. Il était donc nécessaire de proposer des modes de gestion durable qui permettent d'atteindre ces objectifs.

C'est pourquoi le CERPAM³ a décidé d'engager, parallèlement à cette action d'aménagement, une réflexion visant à proposer des nouveaux modes de réhabilitation et de gestion des friches, alternatifs à la remise en culture, en s'appuyant sur :

- 1 : une typologie des friches du Haut-Var ;
- 2 : un diagnostic pluridisciplinaire associant spécialistes de la faune sauvage, phytoécologie et pastoraliste ;
- 3 : une analyse des modes de gestion pastoraux pratiqués par les éleveurs sur ces espaces en voie d'abandon.

Un référentiel sur la gestion écologique des friches par l'élevage

■ Les friches du Haut-Var : origine, évolution et composition

La friche est un groupement transitoire en dynamique constante. Dans le Haut Var elle est issue de l'abandon principalement des vignes mais aussi d'oliveraies, de lavandaies et plus rarement des cultures fourragères.

La plupart des parcelles en friche correspondent à des friches récentes dominées par les herbacées annuelles (bromes, avoines, coquelicots, luzernes) pour les moins évoluées ou par les graminées vivaces (brachypode de phénicies, brome dressé).

Les friches envahies par les espèces ligneuses sont plus rares. Les fruticées sont alors dominées par le genêt cendré, le genévrier commun, le genévrier oxycèdre et le genêt d'Espagne. En lisière des espaces boisés, certaines espèces forestières colonisent ces espaces (pin sylvestre, pin d'Alep, chêne pubescent ou chêne vert suivant l'altitude et l'exposition).

■ Valeur écologique actuelle et potentielle des friches du Haut-Var

13 parcelles représentatives des grands types de friches ont été sélectionnées et étudiées par le groupe pluri-disciplinaire⁴. L'origine de la friche, sa flore, son environnement, son utilisation en particulier par l'élevage sont pris en compte afin de définir la ou les valeurs actuelles du point de vue écologique, cynégétique ou

4. Ce groupe est composé de spécialistes de la faune sauvage (ONC, Fédération départementale), de la chasse, de la flore (ONF, Conservatoire des Espaces Naturels) et de l'élevage (CERPAM, Chambre d'agriculture).

paysager. Le groupe de travail discute alors de l'intérêt de ces valeurs ou propose des scénarios d'évolution vers d'autres stades plus appropriés. Les pratiques culturales ou pastorales nécessaires au maintien des stades végétaux les plus intéressants sont alors décrits.

■ *Utilisation des friches par les éleveurs du Haut-Var*

Les friches font partie intégrante du système fourrager des éleveurs haut-varois. L'importance de leur utilisation varie en fonction des surfaces disponibles localement et de leur répartition dans l'espace par rapport aux autres espaces fourragers.

Les éleveurs évaluent avec précision la valeur pastorale des friches en fonction de la qualité des herbacées présentes (en particulier de l'abondance de légumineuses) et du taux d'embroussaillage de la parcelle. Ils cherchent par différentes pratiques (pâturage en parcs mobiles, garde manuelle serrée, associés ou non au broyage mécanique des arbustifs ou au feu contrôlé d'hiver) à faire évoluer les herbes dites grossières ou « baouque » (brachypode de phénicie, brome dressé) vers une strate herbacée plus diversifiée dominée par les légumineuses (trèfle blanc, sainfoin, luzernes annuelles...).

Les friches à « baouque » sont utilisées principalement par les brebis vides (vassieu), souvent en association avec des espaces boisés proches ; les friches de meilleure qualité sont plutôt réservées aux brebis à plus forts besoins.

La précarité des accords avec les propriétaires des friches ne permet pas en général à l'éleveur d'engager sur ces espaces des travaux importants d'amélioration pastorale qui pourraient compléter et accélérer l'action du troupeau.

Conclusion

■ *Proposition de scénarios agro-écologiques de gestion des friches du Haut-Var*

La confrontation de l'impact des pratiques pastorales actuelles des éleveurs sur les friches et des objectifs de gestion retenus par les gestionnaires nous permettra de proposer des itinéraires

techniques qui répondent à l'attente des éleveurs et des gestionnaires de l'espace :

– une faible pression de pâturage ne s'opposera pas à la dynamique spontanée de la friche. Le troupeau exploite la phytomasse pastorale sans perturber l'évolution de la végétation herbacée et ligneuse ;

– par contre, des interventions « plus lourdes » auront un impact plus marqué, en particulier :

– celles qui bloquent la dynamique de la friche (pâturage contrôlé à forte charge instantanée, fauche ou débroussaillage léger) ;

– celles qui provoquent une évolution régressive vers un stade plus jeune (labour, débroussaillage fort, feu contrôlé).

Ces itinéraires seront testés et évalués dans le cadre d'un référentiel parcellaire en cours de réalisation. Ce programme de recherche-développement prolonge logiquement le travail engagé depuis plus de 15 ans par le CERPAM qui a permis de définir les conditions d'une contribution de l'élevage à la protection et à la mise en valeur des espaces boisés. De nouvelles pratiques de gestion sylvopastorale ont été mises en œuvre et développées dans le cadre de contrats agri-environnementaux (règlement CEE 2078 /92 Mesure 2,8) visant une meilleure protection des massifs forestiers contre les incendies. Celles-ci pourront être intégrées dans les futurs CTE (Contrats Territoriaux d'Exploitation).

Il s'agit d'une méthode de travail originale qui associe en amont les décideurs (élus), des experts de l'environnement, de gestionnaires de l'espace et les agriculteurs. Il s'agit d'une combinaison entre aménagement rural et recherche-développement qui a pour objectif de proposer des scénarios de remise en valeur qui répondent à l'attente de chacun. ■

Résumé

Le Haut-Var a subi à l'image d'autres zones françaises une déprise agricole engendrant le développement de friches. Si les causes sont à peu près connues (disparition de la viticulture dans les zones ne produisant pas un vin jugé de qualité), les conséquences sont plus difficiles à établir. Les études concernant ce phénomène orientent leurs réflexions vers trois domaines principaux :

- le risque pour le milieu biophysique (érosion disparition de biotopes),
- le risque sur les paysages (leur transformation est déjà amorcée, se manifestant par une fermeture devenue évidente),
- les risques dus à la fermeture physique du milieu (facteurs de la diminution de la biodiversité, des départs de feux et de leur propagation).

C'est pour répondre à ce souci de maintien de la qualité de l'espace naturel du Haut-Var que le CERPAM a décidé d'engager une réflexion sur les valeurs de ces friches aux yeux des différents gestionnaires de l'espace et les modes de gestion qui selon eux, permettraient de palier aux risques précédemment évoqués et favoriseraient l'expression des valeurs et intérêts qu'ils trouvent ou souhaiteraient trouver dans ces espaces incultes.

La gestion de ces milieux nous oblige ainsi à prendre en compte tous les cas de friches présentes dans le Haut-Var. Elle nous pousse aussi à envisager des solutions pour répondre aux attentes des différents partenaires et à étudier un mode de gestion actuellement utilisé sur certaines parcelles : la gestion par l'élevage ovin. L'étude conclut enfin sur des pistes de réflexions essayant de concilier les intérêts de tous les usagers actuels ou futurs de ces espaces.

Abstract

Like other areas in France, the Haut-Var has been affected by the abandoning of agricultural land resulting in reforestation. Although the causes are known (decline of wine growing in areas whose wine was considered of inferior quality), the consequences are more difficult to establish. The studies concerning this phenomenon turn around three main considerations:

- the risk for the biophysical environment (erosion and disappearance of biotopes),
- the risk for the landscapes (their transformation has already begun as shown by an obvious closing of the views),
- the risks due to physical closing of the environment (factors decreasing biodiversity, risk of fires and their propagation).

To meet this preoccupation of maintaining the quality of the natural space in Haut-Var, CERPRAM has decided to study the value of this reforestation in the eyes of the various managers of the space, the managing methods which, according to them, would allow countering the risks mentioned above and favour the expression of the values and interests which they find or would like to find in this uncultivated space.

The management of these areas oblige us thus to take into account all the cases of reforestation present in Haut-Var. It incites us also to consider solutions to meet the expectations of the various partners and to study a management method actually used on some plots: management by raising sheep. The study concludes by suggestions reconciling the interests of all the actual and future users of these areas.